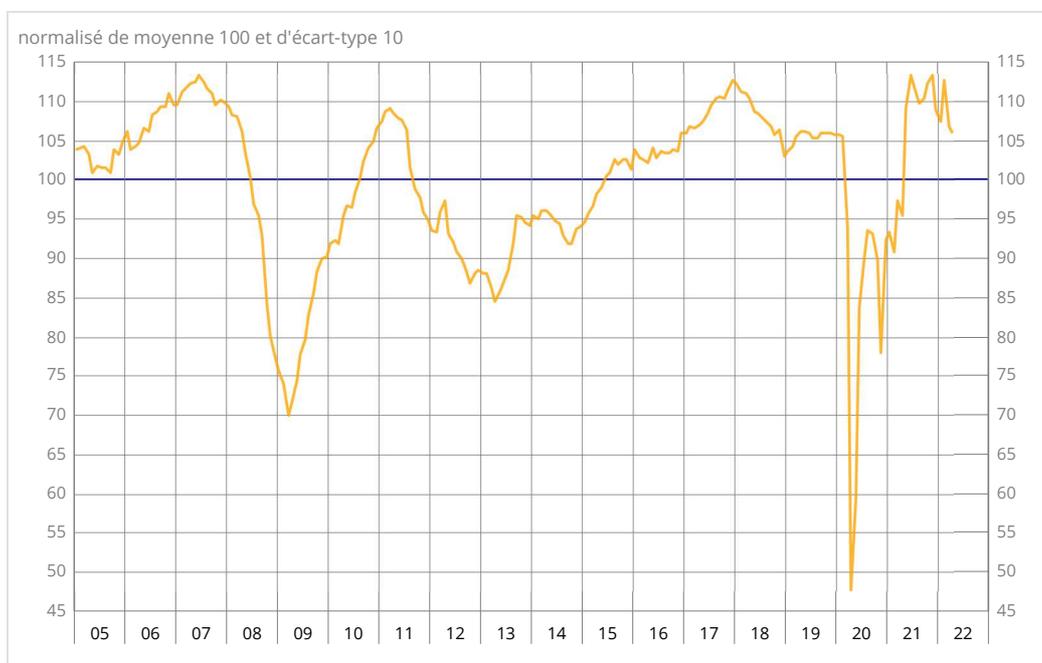


En avril 2022, le climat des affaires en France se détériore légèrement

En avril 2022, le climat des affaires se dégrade légèrement. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, perd un point. À 106, il reste néanmoins au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette dégradation du climat des affaires résulte notamment de la détérioration de la situation conjoncturelle dans le commerce de détail.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

En effet, dans le commerce de détail, le climat des affaires se détériore nettement pour le deuxième mois consécutif. Les anticipations des chefs d'entreprise du secteur concernant leurs perspectives d'activité sont de nouveau orientées à la baisse.

Par ailleurs, le climat des affaires est stable dans les services. Il s'éclaircit légèrement dans l'industrie, soutenu par les soldes d'opinion sur les carnets de commandes, globaux comme étrangers. Dans le bâtiment, l'indicateur synthétique de climat des affaires s'améliore, mais en partie du fait de la hausse du solde d'opinion sur les prix prévus, tandis que les perspectives d'activité sont jugées moins favorables qu'en mars et que les entreprises sont plus nombreuses à déclarer des difficultés d'approvisionnement.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

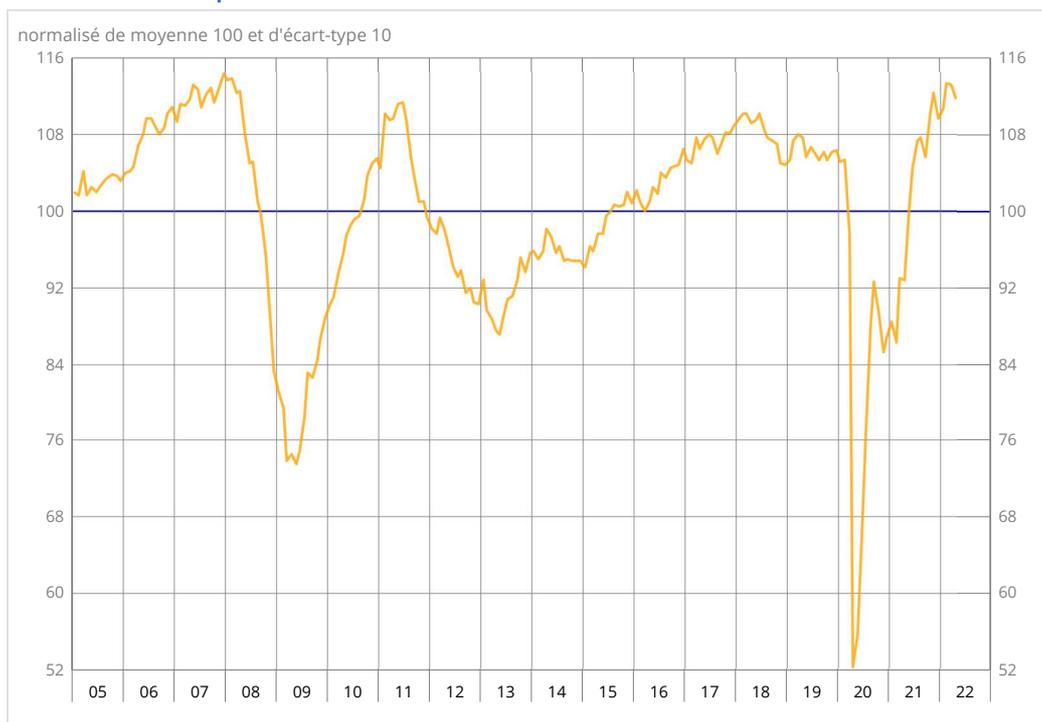
	Déc. 21	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22
Indicateurs du climat des affaires					
France	109	107	113	107	106
Industrie	110	113	112	107	108
Bâtiment	115	113	114	114	116
Services	107	105	112	109	109
Commerce de détail	107	105	107	99	93
Commerce de gros		115		105	
Emploi	110	111	113	113	112

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi se détériore un peu mais reste favorable

Le climat de l'emploi se dégrade légèrement en avril 2022. L'indicateur perd un point et se situe à 112, bien au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette dégradation résulte principalement du recul des soldes d'opinion relatifs à l'évolution récente et à venir des effectifs dans les services hors agences d'intérim.

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

Le climat des affaires dans l'industrie manufacturière de mars 2022 est révisé à la hausse d'un point. Cette révision s'explique principalement par la prise en compte de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés.

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir de 30 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Depuis les données définitives d'avril 2020, le mode de correction de la non-réponse a été modifié par rapport à la méthode usuelle qui consistait à compléter les réponses manquantes en reportant les dernières déclarations des entreprises non-répondantes. Les résultats sont à présent calculés sur la base des seules entreprises répondantes.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 28 mars et le 15 avril 2022.

Prochaine publication : le 24 mai 2022 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr